

Accompagnement des agriculteurs en difficulté par des bénévoles dans la Loire - Quelle prise en compte des femmes ?

Vincent BERTHET et Frédérique BRUYAS

Depuis plusieurs dizaines d'années, les associations Solidarité-Paysans⁴²⁸ et CILDEA⁴²⁹ mettent en œuvre dans la Loire un accompagnement des agriculteurs en difficulté par des bénévoles insérés eux-mêmes dans le monde agricole. Comment les difficultés et les ressources des femmes concernées (comme agricultrices ou comme compagnes d'agriculteurs) sont-elles écoutées et valorisées et pourraient l'être davantage ? Tel est le questionnement-clé d'une enquête 2015-2016⁴³⁰, associant toutes les personnes impliquées dans l'accompagnement, à commencer par ces femmes, et amenant des évolutions dans les pratiques d'accompagnement.

Quels problèmes, quelles difficultés ?

- **Des difficultés en lien direct avec l'exploitation**

- Crise financière aiguë ou chronique ;
- Situations de crise dans la gestion de l'exploitation.

Ces difficultés sont quasiment structurelles (l'exploitation repose sur une base trop fragile) ou d'origine conjoncturelle (accident matériel ou sanitaire, (ré)installation, prix...).

- **Des difficultés dans le domaine relationnel**

- Difficultés « internes » (sur l'exploitation principalement) ;
- Difficultés « externes » (avec l'environnement social et professionnel, les « partenaires » de l'exploitation, la famille élargie).

Il existe des liens entre difficultés économiques et difficultés relationnelles, dans les deux sens. En tout état de cause, l'isolement et le sentiment d'isolement sont forts parmi les personnes accompagnées, qui déplorent la faiblesse, et souvent même la détérioration, des solidarités entre agriculteurs.

- **Des difficultés relatives à la vie familiale**

- Équilibre de la vie familiale (pas de temps de pause, envahissement par la sphère travail...) ;
- Conséquence des situations de crise sur les enfants ;
- Quotidien difficile avec très peu d'argent ;
- Problèmes de logement, de mobilité, d'accès aux loisirs...

Les femmes sont en première ligne pour faire face à ces difficultés.

- **Des difficultés personnelles**

- Problèmes de santé corporelle ou (et) mentale, fréquents et lourds ;
- Enfermement dans les problèmes trop fort pour pouvoir réfléchir sereinement à des solutions ;
- Sentiment d'être « perdue » dans des univers étrangers : tribunal, contentieux, banque...
- Ensemble de ressentis négatifs, estime de soi en berne, vulnérabilité.

Dans le vécu des femmes, un facteur aggravant est de voir les difficultés de leur compagnon exploitant presque toujours majorées par rapport aux leurs.

⁴²⁸ C'est principalement en dialogue avec des personnes accompagnées (17) et accompagnatrices (18) du réseau Solidarité-Paysans que s'est déroulée l'enquête résumée dans ces pages. Des associations Solidarité-Paysans existent également, avec les mêmes formes d'action, dans presque tous les départements d'Auvergne-Rhône-Alpes. Chacune d'entre elles accompagne les agricultrices en difficulté (dans la Loire, plusieurs dizaines simultanément) suite à leur propre demande. Adresse postale de l'association : 4 rue Philibert Mottin, 42110 Feurs.

⁴²⁹ Le Centre d'Initiatives Locales pour le Développement de l'Emploi et des Activités accompagne les agriculteurs titulaires du rSa-activité (plusieurs dizaines en permanence) dans le cadre d'une convention avec le Conseil départemental de la Loire. Adresse postale de l'association : rue de la Chaux, Maison Moizieux, 42130 Boën.

⁴³⁰ Enquête et rapport de synthèse et de propositions réalisés par la Scop Développements et Humanisme, avec le soutien du Conseil Régional Rhône-Alpes, de la Fondation Baudoux pour l'insertion par le travail, de la Délégation aux Droits des Femmes et à l'Égalité de la Loire. Le rapport complet (comprenant de très nombreuses expressions des personnes rencontrées) est disponible sur www.developpements-et-humanisme.eu. Merci à toutes celles et ceux qui ont donné de leurs temps et de leurs compétences, y compris dans des périodes très difficiles à vivre, pour sa réalisation.

Ces quatre types de difficultés se rejoignent et surtout s'alourdissent mutuellement. Les quelques professionnels des associations et les accompagnateurs-trices bénévoles ont souvent à faire face à des situations extrêmes, proches du point de rupture.

Les ressources des femmes accompagnées

- **Une perception aiguë des situations**

Pour plusieurs motifs (suivi des comptes, réception des courriers, constat du manque d'argent pour le quotidien...), les femmes sont en alerte maximale par rapport aux difficultés économiques des exploitations. Elles le sont également par rapport au contrecoup de ces difficultés sur leur conjoint ou compagnon, qu'elles soient co-exploitantes ou non, et sur leurs enfants.

Cette perception de l'évolution des situations leur donne la capacité de réagir plus tôt face à la montée des périls, en particulier en recherchant les formes d'aides existantes, puis en les demandant.

- **Une capacité impressionnante de résistance aux difficultés**

Leur capacité de résistance est une ressource pour elles et pour leurs proches, en n'oubliant pas, cependant, que pour certaines l'épuisement est au bout du chemin. Dans quelques cas, cette résistance se cumule avec une certaine résignation, un certain fatalisme ; cette tendance-là (qui peut s'expliquer par des raisons diverses) ne les aide pas à surmonter les difficultés.

- **Une capacité à exprimer les problèmes vécus**

En règle générale, elles verbalisent plus facilement que les hommes les problèmes de l'exploitation et ceux de leur compagnon. Au fil de l'accompagnement, ce sont elles, le plus souvent, qui facilitent la mise à plat des difficultés vécues.

- **Une plus grande disponibilité pour envisager un avenir**

Exploitantes ou non, les femmes semblent plus ouvertes que les hommes pour envisager une diversité de solutions d'avenir. Leur lucidité sur la situation les guide vers la recherche de changements pour vivre mieux, ou au moins pour échapper au pire.

Il semble possible de dire que les femmes sont moins enfermées que les hommes, en tendance générale, dans un impératif (à la fois identitaire et social) de « tenir » et même de réussir en agriculture. Ceci se vérifie en particulier pour celles qui, agricultrices, ont connu une autre expérience professionnelle au préalable.

Un accompagnement qui fait ses preuves...

Les apports de l'accompagnement, pour les femmes comme pour les hommes, sont appréciés, substantiels, parfois vitaux.

- **Des appuis moraux**

- La perception que l'on peut compter sur quelqu'un, dans la durée et à travers des soutiens modulables au fil des épreuves rencontrées, d'où un regain de confiance (en soi, en les autres) ;
- Une aide (pas toujours suffisante cependant) pour dire leurs difficultés, leurs idées pour l'avenir, avec la certitude d'être écoutées.

- **Des appuis sur le plan relationnel**

- Une aide pour vivre la confrontation avec des banques, des professionnels, des fournisseurs, des organismes économiques...
- Des liens établis (ou renoués) avec des personnes ou organismes utiles à la femme, à sa famille, à l'exploitation ;
- Des possibilités d'échanger avec leur compagnon sur les problèmes vécus.

- **Des appuis techniques et économiques**

- Des apports pour la conduite de l'exploitation, soit sur des points du « quotidien professionnel », soit sur des grandes décisions (poursuivre, arrêter... une production ou l'exploitation) ;
- Des appuis juridiques et administratifs ;
- Un soutien, le cas échéant, pour leur réorientation professionnelle ou en matière de santé ;
- Des appuis techniques ponctuels (travaux...).

... Malgré certaines limites

Dans la relation d'accompagnement, les femmes ont le sentiment d'être prises en considération, et ceci a fortiori dans les cas où elles sont en présence d'une autre femme. Mais elles font ressortir des lacunes dans le concret : une insuffisance d'écoute spécifique et un temps trop court accordé par les accompagnateurs-trices à la résolution de leurs problèmes, à cause de la priorité attribuée aux problèmes de l'exploitation.

Les entretiens en couple (si situation de couple) sont une pratique d'accompagnement très courante ; en général, celle-ci est positive pour progresser vers une prise en charge plus partagée, entre femme et homme, des problèmes et des solutions, mais elle ne facilite pas beaucoup l'expression propre des femmes.

Améliorer la prise en compte des femmes

Plusieurs pistes ont émergé en ce sens ; elles se rapportent aux profils des accompagnateurs-trices, aux pratiques d'accompagnement et à l'organisation des associations.

- **Proposer systématiquement des binômes d'accompagnants mixtes**

Un accompagnement par un duo de bénévoles mixte⁴³¹ est la façon de faire qui recueille le plus de réactions positives parmi les accompagnées, et parmi les bénévoles accompagnants, qui ont constaté que des femmes se confient plus aisément à une autre femme.

L'hypothèse de la méconnaissance de la conduite d'une exploitation est parfois évoquée comme devant limiter l'engagement bénévole de femmes non issues du milieu agricole. Mais l'objectif de la mixité des bénévoles apparaît tellement important qu'il pousse à élargir leurs « viviers de recrutement ». L'inventaire des compétences essentielles et facultatives qu'un accompagnateur-trice doit détenir peut constituer une base en ce sens. Solidarité-Paysans 42 s'est engagée, depuis le printemps 2016, dans une action large d'intégration de nouvelles bénévoles.

- **Améliorer et diversifier les formes d'appui**

L'enjeu est d'apporter un appui qui aide davantage chacune sur toutes les problématiques qui dépassent le cadre de la marche de l'exploitation agricole : surmenage, surcharge de responsabilités⁴³² et autres problèmes personnels des femmes, difficultés des enfants et conflits avec la famille moins proche... Cette perspective d'un appui élargi pourrait être formulée dès les premières rencontres avec les futurs accompagnés (quitte à être refusée par les femmes concernées), afin d'éviter que les problèmes de santé, les questions d'aménagement du temps des parents (équilibre travail-vie personnelle), d'appui aux enfants, etc. soient perçus au fil du temps comme incongrus dans la relation d'accompagnement.

Entrer dans cet accompagnement assez global apparaît cohérent et utile, mais rend plus difficile le rôle des bénévoles, d'autant que les associations tiennent à laisser les agriculteurs-trices vraiment libres d'aborder dans l'accompagnement tel ou tel problème. Solidarité-Paysans 42 engage pour 2016-2017 des modules de formations de tous ses accompagnateurs sur les difficultés propres aux femmes.

Cette option conduit également à faire davantage appel, autant que de besoin, à des organisations juridiques, sociales, ou à des professionnels de santé, etc. extérieurs. Et elle invite les associations à proposer davantage aux femmes des occasions (ponctuelles ou plus durables) de se relier à d'autres. Cette perspective rejoint aussi celle de l'intégration de nouvelles bénévoles : plus les formes d'action et donc également de bénévolat sont diverses, plus cela favorise l'implication de bénévoles nombreux et divers.

- **Améliorer l'organisation des associations**

Il s'agit en premier lieu de les ouvrir davantage aux femmes, à tous les échelons : conseils d'administration, groupes de travail durables ou plus éphémères, engagements divers dans l'accompagnement...

Un autre registre d'amélioration est le renforcement des liens avec les divers partenaires qui peuvent être utiles au service des femmes.

⁴³¹ Seulement quelques femmes sont accompagnatrices au sein de Solidarité-Paysans 42, un peu plus au sein du Cildea.

⁴³² Il s'agit en particulier des situations dans lesquelles l'état de santé mentale de leur conjoint est très atteint.

Enfin, certains fonctionnements internes des associations peuvent être infléchis : place de l'expression des accompagnées dans certaines réunions, prise en compte du vécu des femmes dans les réunions de reprise ou relecture des pratiques ou dans les formations...

En définitive, la volonté de prendre en compte davantage les femmes dans l'accompagnement des agriculteurs en difficulté invite à un changement, en partie au moins, de ce qu'est le « modèle-type d'accompagnement » : un agriculteur-trice investi pour soutenir un(e) autre agriculteur-trice, à partir, avant tout des réalités, difficultés, potentiels de son exploitation.

Cette orientation est un atout : en effet, les agriculteurs en difficulté préfèrent mentionner (ou bien y sont contraints, sous la nécessité de l'urgence), aux débuts du contact avec l'association, les problèmes économiques ou, parfois, administratifs ou juridiques de leur entreprise ; leur situation, en tout état de cause, appelle un soutien sur ce plan.

Mais on doit se demander si cet atout ne débouche pas sur une sorte d'enfermement : dans le système relationnel, dans les rôles respectifs qui se mettent en place entre accompagnés et accompagnateurs, l'enjeu qu'est le devenir de l'exploitation reste principal, malgré la bonne volonté de l'accompagnateur-trice d'écouter et d'aider plus largement. Les accompagnés et surtout les femmes accompagnées sentent les autres domaines de leur vie comme plus ou moins « hors cadre » et les accompagnateurs ne se sentent pas légitimes (ou pas assez compétents, ou les deux) pour les aborder. Il n'est donc pas étonnant que des femmes estiment que l'accompagnement ne les aide pas (ou pas assez) sur ces autres domaines ; elles en souffrent d'autant plus qu'elles encaissent 24 heures sur 24, dans la vie de couple, de famille, les rapports avec l'entourage, par le manque d'argent etc... les difficultés de l'exploitation.

Plusieurs éléments indiquent que les associations concernées peuvent et veulent, sans diminuer la qualité de leur accompagnement « professionnel », mieux honorer les autres besoins et donc, de ce fait, prendre en compte davantage les difficultés des femmes. ■

Contact : **Vincent Berthet** et **Frédérique Bruyas**, Développements et Humanisme
contact@developpements-et-humanisme.eu



avec l'appui de

